



**Mairie de Recques-sur-Hem**

**75 rue de la Chapelle**

☎03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : [mairie.recques@orange.fr](mailto:mairie.recques@orange.fr)

Rédaction : Christelle GARENAUX, Catherine CHAGOT, Nicolas DELANNOY, Karine GOUDEZEUNE, Christophe RYCKEBUSCH

**LE SECRETARIAT MAIRIE EST OUVERT TOUS LES MATINS DE 9 H A 12 H**

### **RÉUNION DE CONSEIL DU 7 SEPTEMBRE 2022**

**Excusés** : Eric Barbier (pouvoir à Gérard Louguet), Dorothée Caron (pouvoir à Christelle Garénaux), Catherine Chagot (pouvoir à Nicolas Delannoy), Benjamin Mignien

**Secrétaire de séance** : Christelle Garénaux

**TICKET DE CANTINE** : Le prix du repas cantine est maintenu à 3€. La commune prend en charge le surcoût dû à l'inflation.

**ENQUÊTE PUBLIQUE D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE ZUTKERQUE** : Elle s'est déroulée du 16 au 31 août. Ce projet, d'un coût de 5 000 000 €, est prévu pour 12 000 habitants, répartis sur 6 communes (Audruicq, Nortkerque, Rumingham, Zutkerque, Polincove, Muncq-Nieurlet). Suite à la planification des dépenses, à la hausse des prix actuelle, et à l'évolution possible des positions des communes, nous pouvons envisager les travaux pour Recques à l'horizon 2030.

**PARTENARIAT AVEC LA CAF** : Signé pour simplifier les démarches administratives.

**PROJET DE CESSIION DU BIEN SIS À RECQUES SUR HEM DE NEXITY (PARCELLE ZB83)** : Proposé par Nexity, la commune ne souhaite pas récupérer ce terrain trop enclavé derrière la propriété de Mr Laidez dans l'angle de la ligne TGV et de la Hem.

**MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AVEC LE C.D.G** : Adhésion à un dispositif obligatoire, uniquement payant s'ils doivent intervenir.

**ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023** : Changement de logiciel informatique (plusieurs devis en cours) et rattachement du budget CCAS à celui de la commune (plus simple pour la gestion).

**RÉVISION DU LOYER PARCELLE ZC N°1\_BAIL AVEC MR DUCROCQ** : Une augmentation du loyer du terrain agricole de 96 ares est envisagée avec une réévaluation à 8 quintaux l'hectare, plus les charges imputables au locataire.

**AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE MAIF** : Surcoût annuel de 127 € dû à l'ajout au contrat des nouveaux vestiaires au terrain de football.

**DÉPENSES IMPUTABLES AU COMPTE 6232 » FÊTES ET CÉRÉMONIES** : Afin de palier à toute objection de la part de notre nouvelle trésorerie, une délibération contenant plus de précisions est votée.

**TRAVAUX ENVISAGEABLES POUR LE BUDGET PRIMITIF 2023** : Toiture de la mairie (avec subvention à hauteur de 25 à 35 %) ; Peinture intérieure de l'église ; Travaux de restauration à la Chapelle ; Démontage de l'ancienne buvette et suite de la pose de nouveaux grillages au stade ; Acquisition d'un nouveau logiciel comptable ; Étêtage le long de la rivière ; Travaux de voirie et entretien de fossés ; Résoudre le problème des mauvaises odeurs à la salle des fêtes.

**DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ** : Nicole Bastien est reconduite dans cette fonction.

**DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION POUR L'AIDE À LA SIGNALISATION ET LA MISE EN SÉCURITÉ DES POINTS D'ARRÊTS À COCOVE** : Emplacement prévu par la Région en haut de la rue de la Druèze. Ce nouveau circuit sera effectif

après les vacances de la Toussaint : les nouveaux horaires vous seront communiqués.

### **PRISE EN CHARGE DE L'INAUGURATION DES NOUVEAUX VESTIAIRES**

Il était de notre devoir de recevoir tous les financeurs de ce projet (Etat, Région, Département et Fonds d'aide au football amateur, Crédit Agricole) ainsi que les concepteurs, les réalisateurs, les sponsors et les joueurs. Le Conseil à l'unanimité a décidé de prendre en charge cette cérémonie exceptionnelle. Leur dire merci compte tenu de l'ampleur des subventions accordées (plus de 70%) était une forme de courtoisie indispensable.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Projets immobiliers : Des risques éventuels de mesures restrictives (ZAN) sont en préparation. Les trois propriétaires des zones d'extension déterminées par le PLUI ont été avertis.**

**Repas des Aînés de la commune :** Celui-ci aura lieu le dimanche 9 octobre, près de 200 personnes y sont invitées. Un colis de compensation sera alloué seulement aux personnes âgées, handicapées ou très malades, récemment veufs ou veuves authentifiées par le CCAS et ne pouvant participer.

**Appels à projets : Sentiers de nature.** M le maire informe qu'il envisage de contacter la CCRA et les communes voisines sur cet appel à projets de restauration des sentiers de nature et des sites en bordure (notre chapelle par exemple). En effet la densité de nos chemins de randonnées est très importante chez nous ainsi que dans les communes limitrophes.

#### **Rue de Champ Maniez**

Le goudronnage de cette rue programmé pour cette année sera réalisé incessamment en fonction de la météo.

#### **Passage de tout l'éclairage public en leds.**

Il a été terminé la veille du conseil. Si des dysfonctionnements apparaissent, prière de nous les signaler. Merci

**Publication des Echos de Recques :** Souhaitant faire travailler les locaux (qui de surcroît sont plus compétitifs), à partir de cette année nous ferons publier cet ouvrage à l'imprimerie d'Audruicq.

**Téléthon :** Celui-ci aura lieu le vendredi 25 et le samedi 26 novembre à Sainte-Marie-Kerque. Vente de pomponnettes le 21 octobre, ramassage de ferraille le 12 novembre. Des informations vous seront distribuées.

#### **Cérémonie commémorative du 11 novembre de la CCRA**

Le rassemblement des sections et des municipalités se fera cette année à Recques suivi d'une célébration religieuse en notre église. Notre traditionnel dépôt de gerbes communal se fera plus tard dans la matinée.

**Marché de Noël :** Les préparatifs sont en cours avec une nouveauté cette année : un repas tartiflette sur réservation. Informations à suivre...



#### **RAPPELS :**

**Nous constatons une augmentation significative de la vitesse aux abords de l'école, et dans de nombreuses rues de notre village. Merci de ralentir !!! Des contrôles ont été sollicités auprès de la COB.**

**Des décharges sauvages sont constatées. Merci de respecter la nature en utilisant les moyens prévus : ramassages, déchetteries, ... Soyons responsables !**

**Fleurissement de secteurs :** la sécheresse a contrarié ces opérations. Nous espérons une année plus propice et attendons les bonnes volontés pour aider. Merci

**Pour toute question ou demande, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie, des adjoints et conseillers, nous sommes à votre écoute.**